



Conférence ministérielle régionale

sur le transport aérien et le tourisme en Indianocéanie

Allocution de Jean Claude de l'Estrac, Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien

Mahé, Seychelles – 8 juillet 2014

Monsieur le ministre de l'Intérieur et des Transports de la République des Seychelles,

Monsieur le ministre du Tourisme de la République des Seychelles,

Monsieur le premier Vice-président du Conseil Régional de La Réunion,

Mesdames, Messieurs les Officiers permanents de liaison de la Commission de l'océan Indien,

Monsieur le président de l'Union des chambres de commerce et d'industrie de l'océan Indien,

Mesdames, Messieurs les représentants des compagnies aériennes, de l'aviation civile et des institutions en charge du tourisme des pays membres de la COI,

Distingués invités,

Mesdames, Messieurs,



Tout d'abord, permettez-moi, au nom du Secrétariat général de la Commission de l'océan Indien et des délégués de nos pays membres, de remercier les autorités seychelloises, et tout particulièrement les ministres en charge du tourisme et du transport aérien de la République des Seychelles pour la qualité et la chaleur de l'accueil qui nous est offert.

Cela fait maintenant plus d'une année que nous avons organisé la première conférence sur le transport aérien dans l'Indianocéanie à Maurice.

Le constat que nous avons fait – celui d'une offre aérienne morcelée, non compétitive et coûteuse pour nos populations, nos visiteurs et nos économies – est aujourd'hui partagé par tous. Le plaidoyer « *Les Ailes de l'Indianocéanie* » que la COI a publié dans le sillage de cette conférence de 2013n a apporté les éléments objectifs qui démontrent la plus-value, réelle et durable, d'une approche régionale concertée sur le plan du transport aérien.

Après cette phase de discussions et de synthèse, le moment est venu de prendre des décisions. C'est tout l'enjeu de notre conférence dont le succès dépendra de de notre capacité à fixer un cap réaliste assorti de mesures concrètes acceptées par tous. Le bon sens autant que l'urgence nous obligent à repenser ensemble notre modèle de transport aérien régional. Sans réaction de notre part, nous assisteront, impuissants, à l'affaiblissement de notre secteur touristique et à la marginalisation de notre région.

Partout dans le monde, l'heure est à la concentration et la consolidation des activités, aux partenariats et aux alliances.

Nos compagnies aériennes le savent et elles ont pris, ces derniers mois, des mesures nécessaires à la rationalisation de leurs activités et donc à l'amélioration de leurs bilans.

Air Mauritius renoue avec les profits grâce à la mise en œuvre d'un plan de restructuration et de réorganisation. Air Austral a amélioré sa santé financière tout en consolidant son positionnement régional. Et le lancement du *Pass Iles Vanille* et de la compagnie Ewa illustre bien la volonté de la compagnie réunionnaise de devenir la ligne de référence pour les déplacements intra-régionaux. Quant à Air Seychelles, sa décision d'ouvrir une nouvelle desserte sur Antananarivo facilitera, en partie, les déplacements inter-îles.



Ces efforts sont méritoires et doivent être encouragés.

Toutefois, je regrette que nos compagnies aériennes continuent d'agir en ordre dispersé.

Le secteur de l'aviation civile ne pourra être un levier de croissance que si les opérateurs adoptent une vision commune et un plan d'action concerté. Au cas contraire, les embellies d'aujourd'hui resteront sujettes aux aléas mondiaux qui affectent le secteur, en particulier sur le plan énergétique.

Regardons les choses objectivement : la desserte aérienne régionale constitue une entrave à la pleine participation de nos économies à la mondialisation des échanges.

Sans une connectivité améliorée :

- Notre région ne pourra profiter de la croissance des arrivées touristiques ;
- L'initiative de régionalisation du tourisme, portée par *l'Association des îles Vanille*, ne pourra produire des résultats probants en matière de fréquentation touristique. Ce produit indianocéanien n'apportera une plus-value à nos destinations que si nos visiteurs sont en mesure de se déplacer facilement et à un coût raisonnable d'une île à l'autre ;
- Enfin, c'est aussi l'attractivité de nos économies, leur capacité à drainer des investissements et à faciliter les relations d'affaires intra-régionales, qui s'en trouve pénalisée.

Mesdames, Messieurs,

C'est en tant que facilitatrice du dialogue entre ses pays membres, que la COI, avec le soutien des autorités seychelloises et sur mandat de son Conseil, porte aujourd'hui, au niveau ministériel, les réflexions sur ce sujet déterminant pour l'avenir de l'Indianocéanie.

Je regrette que tous les ministres concernés de nos pays membres n'aient pu faire le déplacement. Je les remercie toutefois d'avoir donné mandat à leurs représentants afin de valider le cadre de coopération qui sortira de nos travaux.

Cette feuille de route sur le secteur aérien régional devra répondre aux ambitions de développement économique et social de nos pays insulaires.



Suite aux consultations avec nos Etats membres et aux conseils d'experts, ce cadre de coopération devrait porter sur trois thèmes principaux, qui sont mis à l'ordre du jour de la présente conférence ministérielle :

- D'abord, la possibilité de mettre en place un marché unique de l'aviation dans l'océan Indien sur la base de la proposition faite par le gouvernement des Seychelles ;
- Ensuite, le renforcement de la coopération entre les compagnies aériennes nationales de nos pays membres, à l'image de ce que font les compagnies de la Caraïbe sur les plans de la formation, de l'achat groupé de pièces, de la maintenance et des services de restauration ;
- Enfin, l'opportunité de créer une compagnie aérienne régionale *low cost* afin de faciliter les déplacements inter-îles indispensable pour placer durablement l'Indianocéanie sur la carte mondiale du tourisme.

Nous attendons donc de cette conférence ministérielle des engagements clairs, précis et tenables. Il en va de l'avenir de pans entiers de nos économies qui dépassent, et de loin, les seuls intérêts de courts-termes, au demeurant compréhensibles, de nos compagnies aériennes.

Je serai extrêmement attentif à vos réflexions et délibérations. La COI s'attachera à jouer son rôle de soutien à la coopération entre nos îles, aux côtés de nos pays membres, pour la réalisation des priorités qui seront définies, à notre conférence, pour l'avenir du secteur aérien régional.

Je vous souhaite de fructueux travaux et vous remercie de votre attention.